



Canada-Vie^{MC}

Analyse des besoins



PrioritéVie^{MD}

Votre assurance contre le risque de maladie grave

Avez-vous déjà songé à ce que serait votre situation financière si on diagnostiquait que vous souffrez d'une maladie grave? Les frais de rétablissement peuvent être importants et peuvent comporter des pertes sur le plan de votre salaire et de vos régimes d'épargne, alors que s'ajoutent de nouveaux coûts pour les soins et les traitements.

La **PrioritéVie^{MD}** a été conçue dans le but de protéger vos épargnes et de couvrir vos frais de rétablissement. La présente analyse de besoins peut illustrer la mesure dans laquelle la **PrioritéVie^{MD}** pourrait vous venir en aide si vous étiez frappé d'une maladie grave couverte.

Analyse des besoins personnels

Si j'étais victime d'une maladie grave, je voudrais me servir de la prestation de la PrioritéVie pour :

Mesure prise	Estimation des frais
• Acquitter le solde de mon hypothèque	
• Acquitter le solde de mes emprunts (voiture, cartes de crédit, marge de crédit)	
• Maintenir mes épargnes pour la retraite	
• Compléter ma protection d'invalidité	
• Remplacer le revenu de mon conjoint	
• Constituer un fonds d'études pour mes enfants	
• Obtenir des soins médicaux complémentaires ou de médecine douce (non couverts par les régimes d'État)	
• Obtenir des services de réadaptation, de soins à domicile, d'un auxiliaire familial ou des services de garde pour les enfants	
• Modifier ma demeure ou mon véhicule	
• Autre	
Total	(A)

Analyse des besoins de mon entreprise

Si j'étais victime d'une maladie grave, je voudrais me servir de la prestation de la PrioritéVie pour :

Mesure prise	Estimation des frais
• Payer les frais de bureau (services publics, loyer, salaires, impôt foncier)	
• Payer le solde des emprunts de l'entreprise (cartes de crédit, marge de crédit)	
• Fournir une continuation du revenu à court terme	
• Embaucher du personnel de remplacement	
• Provisionner une convention d'achat et de vente	
• Modifier l'accès à mon bureau	
• Autre	
Total	(B)
Estimation du total des fonds requis	(A+B)

Comme vous pouvez le constater, vous pourriez avoir beaucoup de dépenses advenant un diagnostic de maladie grave. L'assurance PrioritéVie en cas de maladie grave prévoit le versement d'une somme forfaitaire qui vous aidera à régler ces dépenses afin que vous puissiez vous concentrer sur votre rétablissement.

La présente analyse des besoins est uniquement un outil visant à vous aider. Il ne s'agit pas d'une compilation des coûts réels qui pourraient être engagés en raison d'une maladie grave. L'assurance PrioritéVie comporte plusieurs caractéristiques et avantages intéressants. Si vous souscrivez une police PrioritéVie, nous vous recommandons de lire votre contrat attentivement puisqu'il contient des définitions et des exceptions importantes.

Votre lien vers la sécurité financière

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, filiale de La Great-West, compagnie d'assurance-vie et membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power, fournit des produits et des services en matière d'assurance et de gestion de patrimoine. Fondée en 1847, la Canada-Vie est la première compagnie d'assurance-vie canadienne.

En 2003, la Canada-Vie a payé 24,4 millions de dollars en prestations d'assurance invalidité individuelle et est l'un des principaux fournisseurs de produits d'assurance en cas de maladie grave aux Canadiens, d'après l'assurance en vigueur et le revenu en nouvelles primes.

Pour visitez notre site Web, veuillez vous rendre à l'adresse suivante : **www.canada-vie.ca**.

